Document generated on 07/17/2025 7:44 p.m.

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

Les pérégrinations d'un système productif : l'esclavage et le sucre du Moyen Âge à la fin du XIX^{e} siècle

Pierre Dockès

Number 148, September–December 2007

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1040643ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1040643ar

See table of contents

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)
2276-1993 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dockès, P. (2007). Les pérégrinations d'un système productif : l'esclavage et le sucre du Moyen Âge à la fin du XIX^{e} siècle. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (148), 87–115. https://doi.org/10.7202/1040643ar

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Les pérégrinations d'un système productif : l'esclavage et le sucre du Moyen Âge à la fin du XIX^e siècle[1]

Pierre Dockès
Professeur de sciences économiques
Université Lyon 2

Nous commencerons par préciser en quel sens nous entendons l'expression « paradigme productif », non pas un système concret, mais une représentation, disons une « recette » productive dans la tête des décideurs et nous verrons comment la production du sucre a obéi à un paradigme très spécifique au cours d'un temps très long et sur de vastes espaces. Nous caractériserons le système productif sucrier à son apogée au XVIII^e siècle, et dans un de ses lieux de prédilection, les Antilles françaises. Nous verrons que les raisons de sa reproduction et de sa diffusion ne tiennent nullement à une quelconque nécessité technique (ce qu'affirmaient les esclavagistes), mais au fait que l'on était en présence d'un paradigme productif, une recette qui gagne et qui, dès lors, est conservée, reproduite et diffusée. Nous montrerons ensuite comment, depuis le VIII^e siècle et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ce système productif spécifique s'est reproduit, certes avec des variantes locales, mais globalement

1. Une version précédente de ce travail a été éditée sous le titre « Le paradigme sucrier (XI^e-XIX^e siècle) » in Célimène, Fred, Legris, André (éd.), *L'économie de l'esclavage colonial : enquête et bilan du XVIIe au XIXe siècle*, Paris, CNRS, 2002.

inchangé, en se propageant de la Méditerranée orientale jusqu'aux Baléares, puis comment il se déplaça vers la « Méditerranée atlantique » pour enfin « sauter » vers l'Amérique et les Antilles.

Plan

1. Le paradigme sucrier « classique »
2. Refuser la fatalité technique
3. Une première histoire du paradigme sucrier : la Méditerranée
4. La « répétition générale » : la « Méditerranée atlantique »
5. L'explosion du paradigme : du Brésil aux Antilles
6. La fin d'un paradigme sucrier

1. LA NOTION DE PARADIGME PRODUCTIF ET SON APPLICATION AU CAS DU SUCRE

Au cours d'une période donnée, dans des espaces et pour des industries donnés, nous nous trouvons en présence d'une façon dominante de penser l'organisation de la production. Voyons d'abord ce que nous entendons par paradigme productif, puis voyons comment cette notion s'applique à la production du sucre.

A. Qu'est-ce qu'un paradigme productif ?

L'histoire est jalonnée par une succession de « paradigmes productifs » qui émergent, se généralisent, perdurent parfois durablement et finissent par entrer en crise, se font éliminer et remplacer par un nouveau paradigme.

Un paradigme productif doit être distingué d'un système productif concret ou ordre productif (Kuhn, 1983 ; Freeman, 1991 ; Dosi, 1988 ; Dockès, 1990).

1. Un paradigme productif n'est ni un système concret, ni même ce système « stylisé », mais une *représentation dominante*, c'est-à-dire une conception pratique de la façon efficiente de produire telles marchandises, représentation partagée par ceux qui y jouent un rôle déterminant d'orientation (les capitalistes, les entrepreneurs, les ingénieurs…) et même finalement par ceux qui sont exploités.

2. On est en présence d'un modèle ou d'une « recette » à prendre globalement. Le paradigme suppose une combinaison de modalités techniques, économiques et sociales (un rapport social sous des formes spécifiques : organisation du travail, hiérarchies, mode de vie des travailleurs, etc.). Il peut descendre à un niveau de détail relativement précis.
3. La « recette » productive peut caractériser un secteur productif (par exemple, le paradigme fordiste pour l'automobile et les secteurs voisins) ou un espace donné, une économie nationale. Le système concret peut différer (et diffère généralement) de la « recette » productive.
4. Au-delà du *microsystème productif*, disons du système de production au niveau de l'établissement (par exemple l'usine automobile de Ford ou Citroën), le paradigme intègre à des niveaux plus élevés (mésoéconomique et macroéconomique) certains types de relations financières, des réseaux commerciaux spécifiques, des modalités d'approvisionnement en main-d'œuvre, mais également des « institutions », des modalités régulatrices, des types de mentalités.
5. Un paradigme productif tend à être reproduit et diffusé tel quel, comme un bloc. Le nouveau paradigme s'élabore à partir d'une première expérience qui va servir de modèle (*exempla* selon Th. Kuhn). On peut même observer que, paradoxalement, les systèmes productifs concrets sont plus flexibles que les représentations des modalités efficientes de la production. Lorsque les capitalistes ou les entrepreneurs estiment possible de reproduire un système qui marche, ils choisissent cette solution conforme à l'hypothèse de rationalité limitée (Simon, 1986), c'est-à-dire qui leur paraît satisfaisante dans un monde incertain. Les variations marginales du taux de profit sont sans effet sur le paradigme en tant que conception d'ensemble, même s'il peut y avoir des adaptations de détails.
6. L'émergence d'un nouveau paradigme suppose que l'ancien système productif soit entré en crise : on ne peut plus produire à l'ancienne mode, le changement s'impose. Les causes de crise sont diverses : révolution technique, « grande » crise économique, crise sociale ou politique, changement profond des mentalités, des institutions juridiques et politiques.

B. Un système spécifique pour la production du sucre

Partons de la situation « moderne » à la fin du XVIII^{e} siècle ou encore au début du XIX^{e}. La production du sucre est alors

développée essentiellement dans les petites et les grandes Antilles anglaises, espagnoles, françaises et hollandaises, au Brésil, également dans l'océan Indien, à l'île Maurice et à la Réunion (Ho, 1998) comme dans l'Insulinde hollandaise. On peut se placer, par exemple, dans les Antilles françaises, à la Guadeloupe, dont le système productif est bien connu grâce aux descriptions de Du Tertre (1667-1671) et Labat (1722) et aux travaux sur ce système productif (Debien, 1974 ; Schnakenbourg, 1973 ainsi qu'en particulier Bégot et Hocquet, 2000 ; Buffon, 2002, 2003, Célimène et Legris, 2002, Meyer, 1989).

Partout nous trouvons un même système productif, avec des variantes locales :

– il se développe dans des *îles*, ou des *isolats* naturels ;
– la population d'origine est très faible, résiduelle, elle a été souvent éliminée ;
– la tendance est à la *monoproduction* sucrière ;
– nous sommes en présence de *grands* (pour l'époque) *domaines*, les habitations, avec leurs « jardins », vastes étendues plantées en cannes, découpées en carreaux ;
– sur ces exploitations travaillent des équipes d'esclaves noirs dirigés par des contremaîtres qui, souvent, sont métissés. La gestion de la main-d'œuvre est centralisée avec, souvent, la cloche qui sonne le rassemblement, la mise en rang pour le départ vers les champs… ;
– sur le domaine, on trouve les *cases* des esclaves, avec souvent de petites parcelles vivrières (aux Antilles françaises en particulier) ou (c'est une autre modalité du système) la *senzala* brésilienne, un bâtiment rectangulaire, de plain-pied, où se trouvent des dortoirs (les *barracones* de Cuba[2]).
– « l'habitation-sucrerie » intègre la production agricole et l'industrie de transformation de la canne, une proto-industrie plus exactement. Au cœur de l'habitation, nous trouvons donc l'*exploitation industrielle* autour des moulins pour broyer les cannes, *les types de moulins*[3] étant divers par le moteur (animaux, eau, vent) et par la disposition des meules. Nous trouvons les *chaudières* à l'air libre

2. « Les bâtiments s'alignaient sur deux rangs qui se faisaient face, avec un portail au milieu de l'un d'entre eux, et un gros verrou qui barricadait les esclaves pendant la nuit » (Barnet, 1966, p. 23).
3. Moulins à sucre ou engins français, *engenhos de assucar* au Brésil, *engines* anglais, *yngenios* à Cuba.

pour l'évaporation et la cuisson à feu nu du jus extrait, la série des cuves, chaudrons et récipients pour l'écumage, la purification, le lessivage et l'épaississement du jus, enfin les cônes d'argile où s'effectue la « purge » ou séchage. On trouve aussi les chariots tirés par les bœufs qui servent aux transports de la canne ;

– quelque peu en hauteur, sur un « morne », à l'écart, sous le vent des cases et des ateliers, *la « casa grande »* (le titre du livre célèbre de Gilberto Freyre sur le Brésil est *Casa grande e senzala*, 1952), la *grande case*, soit la maison du maître, l'habitant, du régisseur ou du gérant ;
– pour la Guadeloupe, le domaine couvre de 100 à 150 hectares, y travaillent une centaine d'esclaves pour une production de 50 à 100 tonnes par an de sucre brut ;
– le fonctionnement d'ensemble du système suppose un *circuit commercial* spécifique exceptionnellement long (le célèbre commerce triangulaire) : en amont, l'approvisionnement en esclaves par la traite des Africains, les achats d'équipements et d'une fraction des biens de consommation et de luxe, en aval les exportations et réexportations du sucre. Le régime commercial est celui de l'Exclusif tempéré par un commerce interlope très important. Le raffinage se fait le plus souvent dans les ports métropolitains ;
– les circuits commerciaux et financiers sont animés par les armateurs, les grandes compagnies, les commissionnaires et les négociants des ports de la métropole. Ceux-ci dominent la production ; ils retirent la part la plus importante des profits. Les « habitants » sont très généralement endettés et l'exploitation par elle-même est peu rentable.

Ce mode de production vient de loin dans le temps et l'espace (Braudel, 1, 1979, p. 191-193 ; Meyer, 1989 ; Éadié, 2000 ; Bégot et Hocquet, 2000). On le retrouve pratiquement inchangé dans ses aspects divers, techniques, économique, sociaux, depuis le XIII^{e} siècle, voire plus tôt (VIII^{e} siècle).

La raison pour laquelle ce système productif s'était reproduit ne tient pas à une quelconque nécessité technique (on ne pourrait produire le sucre que comme cela). Mais on est en présence d'un paradigme, une conception dominante (pour les maîtres et les capitalistes) de la façon rentable de produire cette denrée. Et ce paradigme vient de très loin dans le temps et l'espace par une reproduction élargie et une diffusion, une translation spatiale. Il ne sera remplacé par un autre paradigme

productif qu'au début du XIX^e siècle (le système productif durant plus longtemps).

En effet :

– la « recette » productive était une recette « qui gagne » (pour les capitalistes – surtout – et pour les maîtres de l'exploitation) et qui, dès lors, n'ayant pas de raison d'être changée, a été reproduite telle quelle, d'île en île (ou d'isolat en isolat) au cours du temps long de l'histoire ;
– ceux qui décidaient de l'organisation productive avaient fini par considérer qu'il n'y avait pas d'autre façon rentable de produire le sucre. L'organisation productive n'était nullement fatale techniquement, sa logique est sociale et elle avait fini par s'imposer dans la tête des capitalistes, des entrepreneurs et ingénieurs, et souvent jusque dans la tête des exploités, même ceux qui se révoltaient contre leur exploitation mais sans toujours réussir à se hisser jusqu'à la remise en question du caractère « normal » du mode de production lui-même[4].

2. UNE LOGIQUE NON PAS TECHNIQUE, MAIS SOCIALE

La durée même de ce processus de reproduction pourrait faire penser (et a pu faire penser) que ce mode de production du sucre *correspondrait à une fatalité technique* imposant tous ses éléments et leur interdépendance.

A. Refuser la fatalité technique

Tel était le point de vue des esclavagistes à la fin du XVIII^e siècle (en particulier ceux du Club de l'hôtel Massiac). Les auteurs qui soutiennent leurs vues et leurs intérêts, véritables lobbyistes de l'époque, exposent les liens spécifiques qu'ils estiment « naturels » entre l'esclavage et le sucre,

4. Ceux qui y parviennent n'en ont que plus de mérite. Notons qu'il s'agit d'un phénomène classique dans le cas de paradigmes bien enracinés. Par exemple, pour l'automobile « fordiste », les syndicalistes CGT et communistes ne refusaient pas le système productif fordiste lui-même (il était assimilé au progrès, à la modernité), mais le fait qu'il fonctionne au profit des capitalistes. Après la révolution, le système « technique » devrait être conservé, mais la propriété du capital transférée aux travailleurs.

l'esclavage et le grand domaine, l'esclavage et le nègre, l'esclavage et le climat. Le déterminisme supposé est technique ou économique.

Les esclavagistes expliquent[5] que la culture du sucre ne serait pas assez rentable sans l'esclavage, voire qu'elle ne pourrait se faire que par des esclaves et plus précisément par des esclaves noirs, le sucre supposerait le grand domaine, lequel supposerait l'esclavage, lequel imposerait des travailleurs noirs, etc. La dureté du climat et du travail au grand soleil sont supposés interdire l'emploi d'une main-d'œuvre européenne et, en outre, cette culture rendant peu de profits, les salaires y seraient nécessairement faibles, d'où l'impossibilité d'obtenir un libre travail d'Européens. Comme on le voit, une nécessité « tous azimuts », c'est-à-dire reliant tous les aspects les plus divers du système, une fatalité systémique posée comme d'ordre technique. On peut la regretter, on ne saurait la remettre en question, pas davantage que les fatalités naturelles !

Condorcet – et d'autres membres de la société *Les amis des noirs* – (en particulier Brissot, 1791) détruisent cette argumentation :

- il est possible de produire du sucre sur des exploitations familiales, avec des fermiers européens. La nécessité technique du moulin intégré dans l'habitation ? Elle n'existe pas puisqu'il serait économiquement rationnel d'avoir un moulin séparé de l'habitation (ce qui sera réalisé au XX^{e} siècle), par exemple en l'affermant à un exploitant spécifique ;
- il est possible de produire du sucre sur de grands domaines avec des salariés. Si, du fait de la masse de main-d'œuvre libérée par l'abolition, les salaires sont trop bas pour attirer de la main-d'œuvre européenne, il est possible d'utiliser la main-d'œuvre noire. La production du sucre, trop délicate, ne se prêterait pas au travail libre ? Ineptie ! Quant aux caractères supposés des noirs, face aux stéréotypes véhiculés à l'époque, Condorcet observe que s'ils sont paresseux et dangereux, c'est parce qu'ils ont été rendus tels par le système esclavagiste ;

---

5. Outre Moreau de Saint-Méry, Gouy d'Arcy et Barnave, on peut citer par exemple Bégouen, député du bailliage de Caux, et son *Précis sur l'importance des colonies et sur la servitude des noirs*, Versailles, Ph-D Pierres, 1790 ou D. H. Lamiral, *L'Affrique et le peuple affricain*, Paris, Dessenne, 1789.

– l'économiste influencé par les physiocrates observe qu'un mode de production salarial, même s'il ne devait permettre qu'un plus faible *produit net*, laisserait indéniablement un *produit brut* plus élevé que le système esclavagiste grâce à la plus grande productivité du travail libre. D'où plus de richesses produites pour la métropole et l'État.

Déjà A. Smith, dans *La Richesse des nations* (1776), avait retourné génialement l'argumentation des esclavagistes. Ce n'est pas, explique-t-il, parce que le sucre n'est guère rentable qu'il faut employer des esclaves, mais au contraire c'est parce qu'il est *très rentable* que le maître « qui aime à dominer » peut s'offrir cette jouissance qu'est l'esclavage.

B. Un paradigme à logique sociale

Nous sommes en présence d'un paradigme spécifique à la production du sucre (et élargi à quelques autres denrées coloniales, coton, indigo …), une conception devenue hégémonique et qui s'est avérée exceptionnellement résistante : cette « recette », mise en œuvre dès le Moyen Âge (XII^{e} et XIII^{e} siècles), s'est avérée dans la longue période suffisamment rentable pour que les capitalistes, qui décident des formes productives, la reproduisent et la propagent.

La croyance en la fatalité technique est le résultat de cette domination concrète sur une longue période d'un système productif et une justification de formes devenues toujours plus inadmissibles. On peut résumer l'argumentation esclavagiste hégémonique ainsi : « le sucre est utile, et si vous voulez le sucre, il faut accepter la façon nécessaire de le produire, donc l'esclavage, il n'est pas possible de faire autrement ! ». Et au cœur de ce paradigme, un rapport social spécifique, l'esclavagisme en chiourme, et pas simplement l'esclavage (qui peut n'être que domestique). Il est si puissant dans les esprits que même des abolitionnistes admettent que la suppression de l'esclavage conduirait à la ruine des colonies sucrières (le célèbre « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » de Dupont de Nemours et Robespierre).

La logique du *paradigme sucrier* est avant tout *sociale* et non pas technique. En effet :

– l'esclavage conduit à une préférence pour les « îles » ou les « isolats » afin d'isoler cette société très spécifique du reste

de la société non esclavagiste (les systèmes concentrationnaires reprendront de nombreux éléments de ce paradigme). Il y a certes l'exception des immenses territoires des États du sud des États-Unis (le coton plus que le sucre), mais ne peut-on considérer qu'il s'agit d'un vaste « isolat » et que le choc avec la société libre du nord provoquera son effondrement ?

– l'élimination des indigènes enracinés, capables de mieux se défendre chez eux et le recours à des « étrangers » déracinés brisent les solidarités civiles, et le recours à des noirs d'origines diverses permet de conforter le rapport d'exploitation par le racisme et de jouer sur la « sérialisation » des individus lorsqu'ils viennent d'arriver et sont en quelque sorte « perdus », désocialisés, et sur le « diviser pour régner » à tous les niveaux ;
– de même, la tendance à la monoproduction fait de l'île un ensemble productif et une micro-société, cohérent, homogène, non complexe ;
– l'organisation spatiale de l'habitation reflète à la fois les rapports sociaux et certains aspects techniques (pensons en particulier à la position de la demeure du maître) ;
– les circuits commerciaux sont spécifiques du fait de la séparation spatiale des zones de fourniture des esclaves, de production du sucre, de raffinage, de consommation… Observons que le paradigme suppose des circuits très longs, alors très coûteux (ce qui conforte l'idée d'A. Smith sur le caractère très rentable de la production du sucre qui peut supporter ces coûts élevés) ;
– la domination de la haute finance est à mettre en relation avec l'aspect précocement capitaliste de la production.

Suivons cette pérégrination du paradigme sucrier classique jusqu'à sa fin au début du XIX^{e} siècle.

3. LA MÉDITERRANÉE MÉDIÉVALE (XII^{e}-XIV^{e} SIÈCLES)

À l'origine, la canne à sucre se trouve à l'état sauvage sur la côte du Bengale, entre le delta du Gange et l'Assam. Acclimatée dans les jardins, elle se répand aux Indes, puis à la région de Canton (d'où elle est exportée vers Taiwan). Elle se répand aussi vers l'ouest.

A. D'une île l'autre : les deux filières

La production sucrière s'étend vers l'ouest dès les VII^e^ et VIII^e^ siècles.

– dans la région de Bassora entre le Tigre et l'Euphrate, les éléments majeurs du « paradigme productif » sucrier semblent s'être mis en place[6]. En Mésopotamie, on est en présence dès cette époque de grands domaines avec « esclavage en chiourme » de noirs importés des côtes de l'Afrique orientale ;
– de là, la plantation sucrière gagne l'Égypte (dès le X^e^ siècle), la Syrie et la Palestine ;
– les Croisés l'y trouvent probablement dès la première Croisade (1096-1099), mais ils la mettent en œuvre à partir de la troisième croisade (1189-1192), la prise de Saint Jean d'Acre (1191) et la perte de la Syrie. On est alors en présence d'une double filière méditerranéenne orientée d'est en ouest. D'une part, une filière arabo-musulmane qui, précocement, s'étend vers la Sicile, le Sous marocain et l'Espagne (Malaga et Valence). D'autre part, une filière chrétienne qui se développe plus tardivement, mais destinée à un plus grand avenir. Ces deux filières entretiennent des relations à la fois commerciales et guerrières (les guerres du sucre pour la conquête des îles, déjà !) ;
– la filière chrétienne passe du royaume franc de Jérusalem où les Croisés ont découvert les plantations sucrières à *l'île de Chypre* dès la conquête de l'île par Guillaume le Conquérant (1191) et sa vente aux Templiers, puis la création du royaume franc des Lusignan[7] (en 1193). « Dans les bagages des Chrétiens » (Braudel, 1979, I, p. 192), le développement de la production sucrière y est relancé et elle tend à devenir une quasi monoculture ;

---

6. Après la victoire arabe sur l'empire perse sassanide, les califes abbassides de Bagdad décidèrent de faire dessaler les marais du sud de l'Irak afin d'y cultiver la canne à sucre. De très nombreux esclaves furent importés d'Afrique orientale. Une première révolte eut lieu en 696 et surtout en 869. Les révoltés prirent Bassora en 871. Il semble que le nombre des morts ait été considérable. La révolte fut finalement réprimée.
7. Famille française d'origine poitevine qui régna sur Chypre entre 1192 et 1489, la fin du règne étant sous l'influence de Venise (la famille Cornaro).

– dès le début du XIII[e] siècle, en 1205, la plantation sucrière s'implante en *Crète* devenue vénitienne. La ville de Candie fut un grand centre sucrier vénitien (1204-1669) ;
– de même, Rhodes (en 1309), propriété de l'ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem ;
– la conquête de la *Sicile* par les Normands (1091) permet d'y poursuivre et d'y développer les plantations sucrières initiées par les Arabes. L'île passée sous domination germanique (1194), l'empereur et roi de Sicile et de Jérusalem, Frédéric II, s'occupera avec soin de ces plantations ;
– La « Reconquête » par les chrétiens des *Baléares* (1229), de Valence (1238), de Malaga et du royaume de Grenade (1492) permet d'étendre la filière chrétienne jusqu'au bout de la Méditerranée occidentale. Les chrétiens mettent la main sur les plantations sucrières arabes et les développent.

Dans ce déplacement d'île en île, d'est en ouest, le paradigme productif transféré reste globalement identique. On retrouve le mode d'exploitation latifundiste, le domaine intégré (la culture et la transformation industrielle), une technologie, un système de machines (les moulins), un mode d'organisation du travail (centralisation de la « gestion », concentration de l'habitat), le rapport social esclavagiste « en chiourme », enfin la tendance à privilégier l'île, la monoculture avec ses aspects mortifères (l'espace tend à se vider de sa population libre laborieuse, l'économie devient très fragile aux aléas du marché).

Dans les îles méditerranéennes, peu peuplées et probablement plus ou moins vidées par le paradigme sucrier, le recours à l'importation d'esclaves est systématique. À Majorque, 36% de la population est esclave en 1328, et la Crète, Chypre, en partie la Sicile connaissent le même phénomène (Verlinden, 1955, 1977).

B. D'où viennent les esclaves ?

On connaît les flux d'esclaves avant tout grâce aux travaux de Charles Verlinden :

– on trouve d'abord le courant traditionnel des esclaves noirs du Soudan (via « les Monts de Barca », la Cyrénaïque) qui suppose le recours à des intermédiaires musulmans et les longues caravanes. Il y a également les esclaves maures

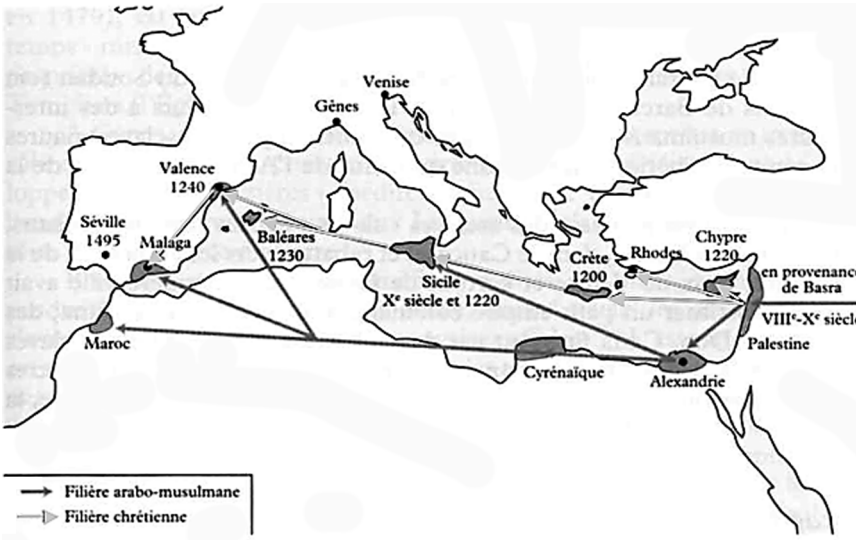

Carte 1. – Progression datée du paradigme sucrier

issus de la péninsule ibérique anciennement musulmane, de l'Afrique du Nord, de la Mauritanie ;

– il y a surtout les esclaves « slaves » razziés dans les Balkans, les Carpates, en Russie, dans le Caucase, et rabattus vers les comptoirs de la Mer Noire, ceux de Venise (La Tana[8]) et de Gêne (Caffa). L'empire byzantin règne sur ces rives, mais Gêne constitue un petit empire autour de Caffa, des bouches du Don. Caffa devient le grand marché des esclaves dont les débouchés étaient l'Égypte et d'autres États musulmans, et surtout les îles à sucre ou à coton, Chypre, la Crète, la Sicile.

C. Le capital

Le paradigme sucrier est organisé, transféré par un capitalisme vénitien et ensuite surtout génois (Braudel, 1979) :

– à Venise, il s'agit de quelques grandes familles patriciennes, avant tout les Cornaro, patriciens de Venise, les « rois

8. En 1395, la crise est déjà là avec la destruction de la colonie vénitienne de La Tana par les Mongols (Tamerlan), Mais Gênes, grâce à sa colonie de Caffa, continue le trafic d'esclaves.

du sucre » (comme le dit F. Braudel, 1979). On trouve à Chypre, les possessions des Templiers, de l'Église, les propriétés des Lusignan passées aux Cornaro par mariage, de grandes familles catalanes (les Ferrer) ;
– à Gênes, le rôle de la *Casa San Giorgio*, la grande banque génoise, est crucial dans le développement des « sucrières » méditerranéennes ;
– les bénéfices réalisés au niveau de la production sont modestes. En Sicile, au XV^e siècle, les moulins à sucre s'avèrent de médiocres affaires (Braudel, 1979). L'essentiel des profits est réalisé par le capital financier ou par les transformateurs (raffinage) et les négociants. Ce sont les financiers, les marchands des villes italiennes qui tirent les grands profits et ce sont eux qui reproduisent ce « paradigme productif » ;
– le paradigme se généralise dans un milieu, par un milieu d'affaire : le capital est « résiliaire », il multiplie les contacts à l'échelle de « l'économie-monde » centrée sur Venise et Gênes, les relations d'affaire, il joue des alliances et des liens de famille.

La reproduction élargie se fait en relation, déjà, avec la croissance de la demande de sucre, initialement un médicament (au Moyen Âge, on sucre surtout avec du miel), puis un bien de luxe qui tend à se répandre lentement dans les classes moyennes supérieures. Seule une crise majeure pourrait interrompre ce processus. Au milieu du XV^e siècle, une crise de grande ampleur va être surmontée grâce au dynamisme portugais.

En 1453, l'histoire de l'empire romain d'Orient se termine : les Turcs prennent Constantinople[9], donc tiennent le détroit du Bosphore et ils envahissent ou rendent peu sûres les communications dans toute la Méditerranée orientale. Leur présence coupe la voie principale d'approvisionnement en esclaves « slaves ». Les comptoirs vénitiens et génois de la Mer Noire (Caffa et La Tana) sont donc perdus. En outre, pour les îles ou les « isolats » chrétiens, le recours à la traite venue du Soudan devient impossible ou très coûteux. Jusque dans les années 1450, les esclaves sont essentiellement circassiens, tartares, russes, voire des noirs venus de l'est africain. Il s'agit presque

9. En 1453, l'empire byzantin se résumait pratiquement à cette ville, mais elle tenait encore (mal) les détroits pour Venise et Gênes. Ces cités volèrent au secours de Constantinople, mais tardivement et finalement inutilement.

exclusivement de noirs venus de l'Afrique occidentale par la suite. Notons que les marchands turcs prennent partiellement le relais des Vénitiens pour les « slaves ; ils expédient des « Tartares » vers l'Égypte.

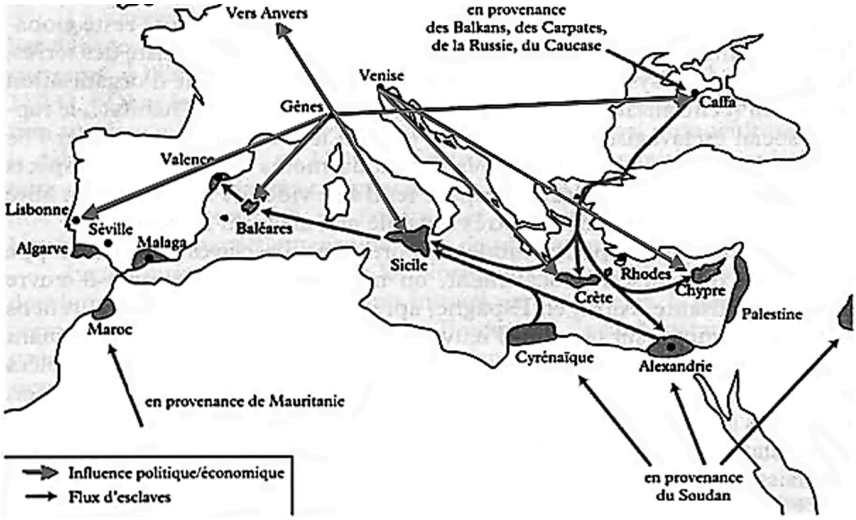

Carte 2. – Le paradigme sucrier et le capitalisme vénitien et génois

4. LA DEUXIÈME HISTOIRE DU PARADIGME SUCRIER : LA « MÉDITERRANÉE » ATLANTIQUE (XV^e-XVI^e SIÈCLES)

À cette époque, les Portugais, d'abord soutenus par les Génois, se lancent dans l'aventure de la découverte des terres nouvelles. Ils sont à la recherche de l'alliance « de revers » avec le mystérieux Prêtre Jean contre la menace turque, d'une voie vers l'or soudanais, vers les épices bien sûr, ils cherchent à élargir les espaces commerciaux.

Mais les Portugais sont aussi à la recherche d'esclaves et de nouvelles îles à transformer en plantations sucrières[10]. Dès le début du XV^e siècle, le contournement des Ottomans commence à être envisagé, après 1453 sa nécessité s'impose. Ceuta,

10. Dès le 8 janvier 1454, le pape Nicolas V autorise le roi du Portugal à pratiquer la traite d'esclaves de l'Afrique vers le Portugal.

prise par les Portugais en 1415[11], devait servir de tête de pont pour la conquête du Maroc, mais ils se détournent rapidement de cette voie. Le Portugal choisit le grand large et leurs navigateurs vont découvrir toute une série d'îles ; ils sont rapidement suivis par les capitalistes et leurs gérants qui mettent ces îles en exploitation[12].

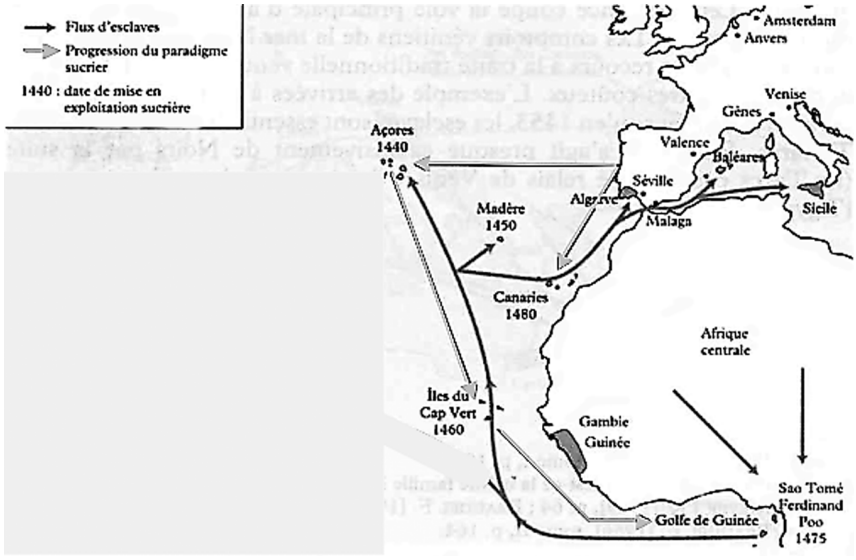

Carte 3. – Paradigme sucrier et traite des esclaves

A. Les îles

Madère est découverte dès 1418, mise en valeur « sucrière » surtout au début des années 1440-1450 ; les Açores sont redécouvertes en 1430, les Canaries, dès 1422, mais « utilement » seulement vers 1477 avec les Espagnols, les îles du Cap-Vert sont découvertes en 1455, Fernando Poo et Sao Tomé (golfe de Guinée) en 1475.

11. La ville deviendra espagnole en 1580.
12. Les découvreurs sont eux-mêmes parfois les premiers à mettre en exploitation les terres découvertes (ainsi Bartolomeu Perestrello participe à la découverte et à l'exploitation sucrière de Madère).

Le destin sucrier des îles est différent :

– les Açores sont à la limite de la culture de la canne et le sucre n'y aura qu'un rôle très secondaire ;
– Madère connaît ses premières plantations dès 1440. L'île était couverte de forêts. Elle est en grande partie incendiée pour être livrée au sucre cultivé par des esclaves : d'abord les Guanches, le peuple indigène des Canaries, jusqu'à leur élimination par les Espagnols, puis des Africains : ce sont durablement les seuls habitants (à l'exception des quelques familles de maîtres) ;
– les Canaries sont vouées à la monoculture du sucre par des esclaves noirs après le massacre de la population guanche lors de la conquête espagnole en 1477 ;
– les îles du Cap-Vert sont importantes pour leur proximité avec l'Afrique et servent aussi de point de départ pour de nouvelles aventures (comme les Canaries et les Açores).

Il faut aussi mentionner l'Algarve au sud du Portugal, (reconquise par les chrétiens en 1250) où la canne à sucre se développe au début du XV^e^ siècle.

B. Les esclaves

À mesure de l'avancée des Portugais le long des côtes africaines, la traite s'organise avec les tribus guerrières et commerçantes côtières qui razzient les esclaves de l'intérieur, les vendent aux Portugais. Les esclaves noirs sont utilisés dans les plantations sucrières nouvelles de la « Méditerranée atlantique ».

Les esclaves noirs sont introduits dans les îles de la « Méditerranée atlantique ». Ils sont également expédiés en Sicile, à Valence, Séville, Majorque, Naples, jusqu'en Crète et à Chypre (Verlinden, 1977). En Algarve, les maîtres du sucre ont recours d'abord aux Guanches des Canaries (début du XV^e^ siècle) ; après leur massacre, les esclaves noirs seront installés massivement par les Espagnols à la fin du siècle.

C. Les centres capitalistes

Gênes surtout assure le relais. Le capital génois permet les grandes navigations, les découvertes, les mises en exploitation ; il féconde le capital portugais.

Bientôt le Portugal va dominer le jeu. C'est d'abord l'État portugais qui le joue. Le capital privé s'associe ensuite dans des « spéculations annexes », enfin il en prend la direction. L'exploitation se fait rapidement en partenariat avec les capitalistes de l'Europe du Nord, avec Anvers. À la fin du XVI[e] siècle, Anvers deviendra le centre du commerce et du raffinage du sucre.

5. L'APOGÉE DU PARADIGME SUCRIER : DU BRÉSIL AUX ANTILLES

Dans les années 1480, le sucre est encore largement vénitien (Crète, Chypre), génois, mais il est de plus en plus portugais. Les îles atlantiques deviennent trop petites pour la demande de sucre en croissance, même si les îles de la Méditerranée continuent à jouer un rôle important (la Sicile en particulier) ainsi que les isolats de Valence, Malaga (et, sur l'Atlantique, l'Algarve). Pour faire face à la demande croissante, une solution africaine était théoriquement possible. Si la plantation sucrière n'a pas été africaine, mis à part Sao Tomé, c'est que le paradigme sucrier supposait « l'isolat », le contrôle absolu sur des zones vidées de leur population et dans lesquelles on importait une main-d'œuvre déracinée. Les résistances en Afrique même étaient trop vives.

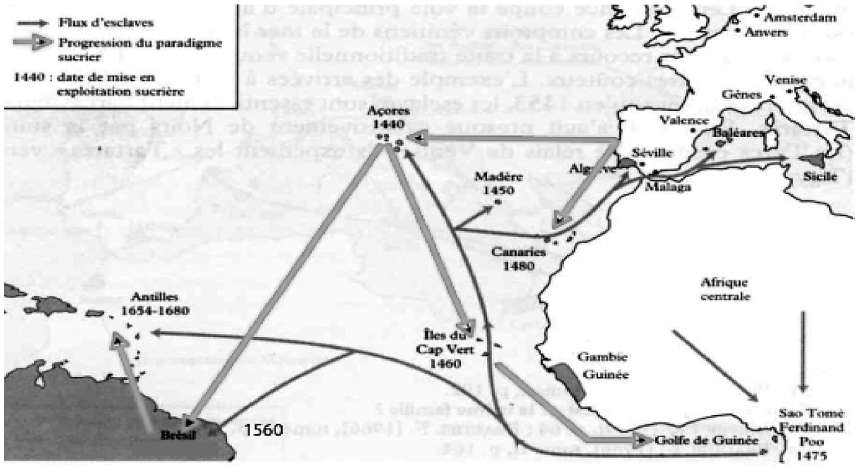

Carte 4. – La traversée de l'Atlantique

Les choses sérieuses vont commencer avec le transfert vers les grandes Antilles, vers l'Amérique, vers le Brésil. On assiste alors aux débuts d'une explosion du système productif sucrier.

Que la recherche d'îles à exploiter et d'esclaves ait été une des motivations des grands découvreurs est fort probable, même s'il ne s'agit pas d'une des principales raisons des grandes navigations espagnole et portugaise. Ainsi, Christophe Colomb avait abordé à Madère lors d'un voyage commercial (pour acheter du sucre) en 1478[13]. L'île était en partie entre les mains de la famille Perestrello (Bartolomeu Perestrello, son père, est d'origine génoise). Le futur découvreur de l'Amérique va épouser Filipa Perestrello. On voit à quel point il était lié au capital sucrier. On sait que, Dom Joao II ayant refusé son projet en 1486, le Portugal ne financera pas son expédition vers les Indes par l'ouest. On sait qu'il se tourne alors vers l'Espagne (des intérêts privés financent 50% de l'expédition). Lors de la première expédition de 1492, il découvre Cuba et Haïti (qu'il nomme Hispaniola) où il doit laisser une garnison et rentre avec, entre autres curiosités, des « spécimens » d'Indiens (des esclaves potentiels ?). Dès le second voyage (1493-1494), il emmène des colons et emporte des cannes à sucre sur ses caravelles, découvre la Guadeloupe, Porto Rico, la Jamaïque, tente une première colonisation d'Hispaniola. Il expédie des prisonniers indiens (les luttes avec les Indiens ont été intenses) comme esclaves en Espagne. Lors du troisième voyage en 1498, plus de trois cents colons s'embarquent avec lui pour Hispaniola. Les premiers colons, ceux qui implantent le paradigme sucrier, viennent d'Andalousie et des Canaries, ces îles à sucre et à esclavage.

Christophe Colomb est accusé en 1500[14] d'avoir organisé une répression particulièrement dure des Indiens révoltés à Hispaniola, de les réduire en esclavage et d'en favoriser la traite (cela avait été principalement le fait du général espagnol Ojeda et du frère de Christophe, Bartolomo, à la suite des

---

13. Il est alors facteur (un commissionnaire) de la maison Centurione de Gênes qui détenait d'importants intérêts (en particulier sucriers) au Portugal. Il s'installera ensuite à Lisbonne.

14. Il sera arrêté par le nouveau gouverneur Fransisco de Bobadilla que la reine Isabelle avait chargé d'enquêter. Il sera disculpé, mais ne redeviendra pas gouverneur.

rébellions d'indigènes en 1495). Le débat sur la légitimité de la réduction des Indiens en esclavage se développe alors en effet en Espagne. La solution est finalement trouvée par le système de l'*encomienda* (ou *ripartimiento*), c'est-à-dire par le recours au travail forcé d'Indiens répartis administrativement aux différents colons (c'est le système que Christophe Colomb lui-même accepta en 1498 et qui fut régularisé par la Couronne en 1503[15]), l'esclavage étant réservé aux noirs. Diego Colomb, le fils de Christophe Colomb, nommé gouverneur des Indes en 1508, y possède d'ailleurs une importante plantation sucrière[16].

Le nombre d'Indiens ayant diminué rapidement (maladies, sous-nutrition, extermination par le travail, assassinats), il n'en reste que quelques milliers en 1515 (ils auraient été un million en 1492), le recours à la traite des esclaves africains commence dès 1520.

Du côté du Portugal, les affaires sucrières vont se mettre en place plus lentement. En 1487-1488, Bartolomeu Diaz avait doublé le cap de Bonne-Espérance et ouvert la route des Indes. Il fallut dix ans pour que la flotte portugaise de Vasco de Gama cingle vers l'océan Indien, mais alors les potentialités commerciales avec l'Extrême-Orient, de conquêtes de nouvelles terres apparaissent illimitées. La découverte du Brésil par Cabral en 1500, les premières colonisations portugaises (et françaises) ne sont pas agricoles (mais fondées sur l'extraction du « bois brésil »). Le paradigme sucrier ne va être introduit au Brésil que relativement tardivement, seulement à partir de 1560. Il se développe alors tout au long de la plaine côtière, depuis Recife jusqu'à Rio : il s'agit alors d'un véritable « isolat », cette plaine étant adossée à la grande forêt équatoriale.

La main-d'œuvre y sera composée rapidement d'esclaves africains. Des Indiens étaient sur place ? Ils furent utilisés au

---

15. Charles Quint autorisa l'esclavage des Indiens en 1517, puis l'interdit en 1526. Las Casas lui-même avait d'abord été le maître d'une *encomienda* en 1502. En 1514, il comprit l'horreur de la situation des Indiens et, constatant leur quasi-disparition, il proposa de leur substituer… des esclaves africains ! Ce n'est que tardivement qu'il comprit l'horreur de la situation des esclaves noirs et il s'accusa de ses erreurs passées. En 1550, la controverse de Valladolid sur le statut des Indiens opposa le dominicain Bartolomé de Las Casas (partisan de la liberté naturelle de tous les hommes) et le philosophe Sepulveda (les Indiens seraient des esclaves par nature) devant un légat du pape.
16. Les esclaves s'y révoltent en 1521.

départ de la colonisation et par la suite, lorsque la traite s'interrompait. Les Indiens étaient peu nombreux au départ, fragiles, très sensibles aux maladies nouvelles, ils refusaient l'esclavage (« par orgueil » disait-on !) et résistaient souvent en se laissant mourir et en fuyant vers l'intérieur, vers la forêt (« l'isolat » fonctionnait mal pour les Indiens accoutumés à ces forêts équatoriales[17]). Les jésuites, enfin, encadrèrent les « réductions » où les Indiens furent regroupés (plus de 40 000 en 1585), ils réussirent à les protéger plus ou moins efficacement des attaques des colons à la recherche d'esclaves (en particulier lors de l'assaut des colons en 1570). À partir des années 1580, la traite des esclaves africains se développe rapidement.

Si le paradigme est reproduit à une échelle élargie au Brésil, il y est aussi rapidement amélioré, surtout sur le plan technique. Le moulin change beaucoup. On tend à remplacer des moulins à bras ou à animaux par des moulins à eau à roue verticale. Après 1670, des moulins nouveaux à trois meules verticales permettent un seul passage des cannes. On améliore notablement la cuisson. Mais il y a stabilité des structures productives. La vieille « recette » productive s'avère toujours rentable, et le capital tend dès lors à la reproduire à l'identique.

Le capital est portugais, et de plus en plus anversois d'abord, hollandais ensuite.

En effet, Amsterdam devient au XVII^e siècle le cœur de l'économie mondiale et la capitale du commerce et du raffinage du sucre. La WIC (West Indische Compagnie), fondée en 1621, veut bientôt sa propre zone de production du sucre, elle finance l'agression du Brésil portugais : la Hollande occupe Recife et une partie du Brésil utile entre 1630 et 1654 ; elle s'implantera également en Guyane (Trois-Rivières et Surinam[18]).

Les maîtres des habitations brésiliennes sont des catholiques anciens ou des « nouveaux chrétiens » (juifs convertis et « marranes ») portugais, des calvinistes et des juifs hollandais (ces derniers, souvent d'origine portugaise). Lorsque les Portugais font la reconquête, l'Inquisition les suit. Dès 1654, puis en 1680, les Hollandais, des calvinistes surtout (G. Lafleur, 1988), des juifs ou des marranes également, quittent le Brésil vers le Surinam, vers la Barbade, vers les Antilles

17. Il sera loin de fonctionner parfaitement pour les esclaves africains qui, en groupes importants, vont s'échapper dans le marronnage.
18. Pris aux Anglais en 1664.

françaises, hollandaises, anglaises. Ils jouent un rôle important dans l'essaimage du paradigme par le sud de l'arc antillais.

Mais le grand jeu est maintenant joué par l'Angleterre qui occupe la Barbade en 1625, écrase la Hollande entre 1652 et 1654, par la France ensuite et surtout. La Jamaïque, conquise par l'Angleterre en 1655, devient le grand centre de production du sucre anglais à partir de 1661 (en 1673, il y aura une première révolte massive).

En effet, le retard français va peu à peu être comblé. La politique de Colbert, à partir de 1674-1680, semble avoir été essentielle pour la généralisation du paradigme sucrier aux Antilles françaises. Il est aidé dans son grand projet par l'affaiblissement de la Hollande[19].

Le paradigme sucrier va se développer considérablement tout au long du XVIII^e siècle et encore durant l'essentiel du XIX^e siècle.

À partir de 1670-1680, le mode de production est rationalisé, les institutions juridico-politiques adaptées (le Code noir en 1685) se précisent dans toute leur cruauté systématisée. Surtout, quantitativement et spatialement, on assiste à une explosion. Près de 7 millions d'esclaves sont extraits de l'Afrique au cours du seul XVIII^e siècle. La mortalité au cours du transport est si élevée que le nombre qui arrive au lieu de production est beaucoup plus faible.

La période des années 1670-1715 voit la production sucrière des Antilles quadrupler. Le nombre d'esclaves est multiplié par 2,5 à la Martinique entre 1673 et 1722. Le sucre des Antilles françaises rattrape celui des îles anglaises en 1715. À partir de 1730-1740, la production esclavagiste continue d'exploser et Saint-Domingue devient le premier producteur français. Quant à l'empire espagnol, Cuba n'est avalé par le paradigme sucrier qu'avec la guerre de Sept ans (1755-1763), surtout après 1774.

La Méditerranée médiévale avait vu le paradigme se reproduire d'est en ouest, on observe ici une pénétration précoce via les îles espagnoles de Saint-Domingue et Porto Rico (début du XVI^e siècle), plus tard au Brésil (milieu du XVI^e siècle), enfin

19. La seconde guerre anglo-hollandaise a considérablement nui à la flotte commerciale hollandaise, même si le commerce reste dominé par celle-ci pendant la période 1650-1670 : approvisionnement en vivres, vêtements et esclaves, exportation du sucre et le raffinage.

une remontée de l'arc antillais depuis le Brésil (milieu du XVII[e] siècle). La Barbade, la Guadeloupe et la Martinique, les îles hollandaises, anglaises et surtout la Jamaïque, enfin tardivement Cuba sans parler de la Floride et de la Louisiane, mais le coton va rapidement y jouer le rôle essentiel, le coton qui a repris le paradigme sucrier pour l'essentiel.

Dans l'océan Indien, l'île Bourbon (La Réunion) n'adopte le paradigme sucrier que tardivement et partiellement (Ho, 1998) et l'empire hollandais adopte lui-même le modèle en Indonésie (Subrahmanyam, 1999).

La traite des esclaves, la production, le raffinage et la commercialisation du sucre, la fourniture en biens de consommation des colonies constituent la part essentielle de l'activité commerciale de la France. Les ports de la façade ouest en vivent, et de mieux en mieux avec la fin du XVIII[e] siècle. Une part considérable de la richesse nationale est extraite de cette production esclavagiste. Il en va de même pour l'Angleterre, même si sa puissance commerciale diversifie davantage ses sources externes de richesses. Alors les guerres, surtout les guerres maritimes ont une odeur de sucre et d'esclavagisme, un peu comme celles de nos jours « sentent » le pétrole. C'est encore le cas lors de la Révolution française.

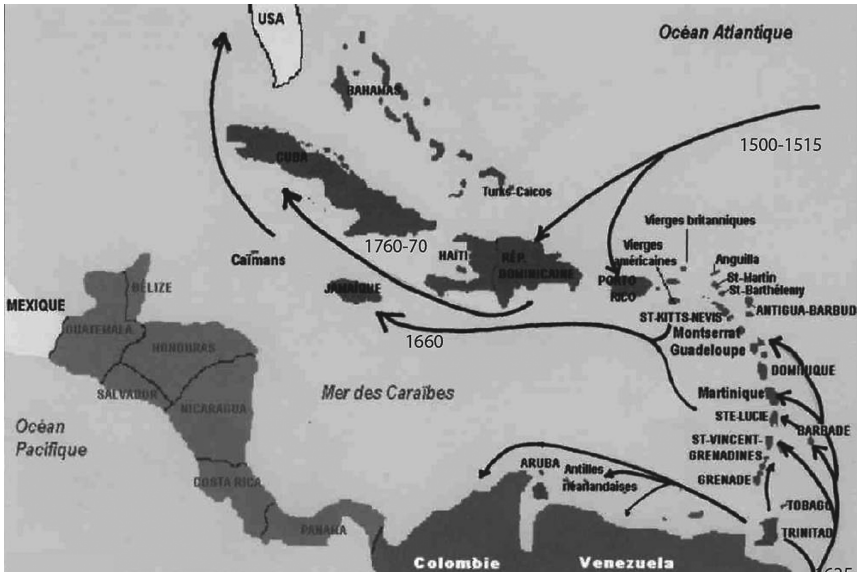

Carte 5. – La progression du paradigme aux Antilles

6. LA FIN DU PARADIGME SUCRIER « CLASSIQUE »

Malgré les crises économiques, les variations du taux de profit, les développements du salariat dans les métropoles, la grande faiblesse des salaires, malgré les critiques morales, malgré les observations des économistes sur sa faible productivité ou sa sous-rentabilité par rapport à tous les autres (métayage, fermage, salariat), ce paradigme sucrier ne fut pas remis en question par ses gérants. Au contraire, dans le cadre de ce vieux système productif, on assista à une explosion quantitative et spatiale.

Pourquoi les maîtres des habitations et les capitalistes qui, d'en haut et de loin, dominent la navigation, le commerce, le raffinage et la traite changeraient-ils de modalités productives ? Certainement pas parce que certains économistes commencent à dire qu'un changement du mode social d'exploitation serait plus rentable. Les esclavagistes préféraient reproduire ce paradigme globalement efficace : « on ne change pas une équipe qui gagne », disons qui vous fait gagner. Et le gain, d'ailleurs, n'était pas seulement économique, il s'agissait aussi, pour les maîtres des habitations, d'un mode de vie quasi seigneurial.

Pour que disparaisse un paradigme, il ne suffit pas de variations à la marge du taux de profit. Il y faut une crise radicale, que le paradigme ne fonctionne plus, qu'il y ait rupture politique, sociale, technique (une innovation technique majeure) ou économique, ou plusieurs de ces crises en même temps, l'une pouvant renforcer l'autre.

Le paradigme sucrier étant à logique sociale (et donc politique), la crise fut d'abord sociale et politique, mais elle fut aussi économique et technique.

Le paradigme sucrier « classique » appuyé sur le rapport esclavagiste devint socialement et politiquement impossible. Pour reprendre la célèbre formule de Karl Marx, l'histoire du paradigme sucrier, en particulier au Brésil et aux Antilles, est l'histoire de la lutte des classes, une histoire de guerres serviles selon l'expression de l'Antiquité. Mais à partir des années 1770, l'intensité des révoltes s'accentue et de véritables guerres avec les communautés d'esclaves qui s'étaient libérés, les marrons, se développent.

Il fallut cependant une conjonction de trois facteurs pour que l'esclavage s'effondre : les révoltes sur place se conjuguèrent avec les luttes idéologiques en Angleterre surtout et d'abord, puis en France, avec enfin la concurrence de la betterave à

sucre. Cette conjonction de facteurs finit par éliminer *ce* paradigme productif, même si concrètement *l'ordre productif* va continuer jusqu'à la fin du siècle dans certaines zones. Mon but, ici, n'est pas de revenir sur l'histoire de la crise et de l'effondrement du paradigme sucrier et de l'esclavagisme (cf. Adélaïde-Merlande, 1994 ; Bélénus, 1998 ; Buffon, 2002, 2003 ; Bégot et Hocquet, 1998 ; Célimène, Legris, 2002 ; Oudin-Bastide, 2002 ; Schnakenbourg, 1973, 1980). Notons seulement que :

– le changement des mentalités dans les métropoles prit souvent les caractères d'une vive confrontation idéologique, en Angleterre comme en France. Notons que la Révolution française fut hésitante, ou plutôt partagée (aussi bien chez les girondins que chez les montagnards). Ce changement a pris appui sur les révoltes de masse ;
– l'ampleur des révoltes locales et des guerres « marrons », victorieuses ou réprimées, interdit la possibilité même d'une exploitation esclavagiste. La grande révolte de Saint-Domingue impose l'abandon de l'exploitation esclavagiste dans l'île (Sonthonax la décrète le 29 août 1793) et lorsque les délégués (J.-B. Belley, L.-P. Dufay et J.-B. Mills) arrivent à la Convention, ils lui imposent l'abolition générale (4 février 1794). On sait la réaction bonapartiste qui rétablit l'esclavage, la guerre à Saint-Domingue et la défaite des armées du Premier consul, la révolte en Guadeloupe menée par L. Delgrès (mai 1802).

L'Angleterre de son côté interdit la traite en 1807. On connaît le rôle de W. Wilberforce, mais moins celui des révoltes d'esclaves ou des guerres des marrons entre 1803 et 1807 à Saint Vincent, en Jamaïque, à Trinidad, au Brésil, en Martinique. Finalement l'esclavage lui-même fut aboli entre 1833 et 1838. La grande révolte de la Jamaïque (1832) sera décisive pour que l'abolition s'impose (comme en 1793 la révolte victorieuse de Saint-Domingue pour l'abolition de 1794).

Il faut enfin mentionner le facteur économique, la concurrence du sucre de betterave dès le début du XIX^{e} siècle, mais qui monte en puissance pendant les cinquante premières années du siècle pour aboutir à « la guerre des deux sucres » (Buffon, 2002, 2003). Avec la betterave européenne, le progrès technique s'impose dans la séquence industrielle de la production du sucre, de grandes usines modernes voient le jour, en France en particulier pour la betterave.

Pourtant en France, il faudra attendre *un demi-siècle* pour que l'esclavage soit aboli. Deux générations d'esclaves ! Il perdure du fait de la résistance des maîtres des exploitations qui préservent leurs intérêts. Même, il se développe encore, et les maîtres des exploitations cherchent des expédients pour continuer à produire sous des formes voisines. Ainsi en Guadeloupe, après 1848, la tentative de revenir au travail forcé, puis le recours à l'engagement d'Indiens. Ailleurs, à Cuba, au Brésil en particulier, *l'ordre productif* esclavagiste perdure presque jusqu'à la fin du siècle (1880 pour Cuba, 1888 pour le Brésil).

Cependant le *paradigme sucrier « classique »* avait été touché au cœur dès le début du XIX^e^ siècle par la conjonction des trois facteurs que nous avons soulignés : l'ampleur des révoltes du début du siècle, les changements de mentalités et la concurrence de la betterave. Ce n'est plus la façon efficiente, « normale » de produire du sucre et les esclavagistes se savent condamnés, à tous les points de vue. À partir de 1807, lorsque la puissance dominante, l'Angleterre, interdit la traite et fait la chasse aux contrevenants, plus encore en 1833-1838 lorsqu'elle abolit l'esclavage dans ses colonies et cherche à soulever les populations des îles espagnoles, ce paradigme est mort.

Un autre paradigme sucrier va naître, celui de la grande industrie. Ici, il faut faire intervenir *un quatrième facteur*, non plus au niveau de la production agricole, la culture et la coupe de la canne, mais au niveau de sa transformation industrielle : l'usine moderne, d'ailleurs en partie empruntée aux techniques nouvelles déjà en usage pour la betterave.

Dans un premier temps, une grande usine centrale va prendre sous contrat long un certain nombre d'habitations qui abandonnent leur proto-industrie intégrée dans l'habitation sucrière et lui livrent le sucre à traiter. Dans un second temps, le plus souvent, l'usine est amenée à racheter des habitations seulement agricoles, peu profitables et endettées. Ainsi se constitue un très grand domaine autour de l'Usine sucrière. La logique de la production est alors celle du capitalisme industriel. Une autre histoire commence (Buffon, 2002, 2003).

Ce n'est pas l'usine centrale qui a fait disparaître l'esclavage ; on peut même observer qu'il était compatible avec elle (et, d'ailleurs, c'est ce qu'on observe par exemple au Brésil avant 1888 où, déjà, de grandes usines modernes s'implantent). Mais

l'esclavage était condamné et le paradigme productif que les hommes nouveaux, les industriels et les ingénieurs, portaient en eux supposait le salariat comme rapport de production. Il reste que souvent les conditions de ce salariat étaient voisines d'un esclavage pratique. On sait qu'à Cuba, il fallut la révolution castriste pour abolir le système quasi-esclavagiste de la grande plantation sucrière, que, de nos jours, il perdure dans la République dominicaine avec des travailleurs haïtiens et qu'au Brésil (Linhart, 1980), en Floride les conditions des travailleurs de la canne restent épouvantables (Carlos de la Cal, 2007).

Observons aussi que ce n'est pas davantage la fin de l'esclavage qui a imposé l'usine moderne. Les deux phénomènes ont croisé leurs effets pour engendrer le capitalisme industriel sucrier[20] contemporain de la deuxième révolution industrielle de la fin du XIX^e^ et du début du XX^e^ siècle.

BIBLIOGRAPHIE

ADÉLAÏDE-MERLANDE (Jacques), *Histoire générale des Antilles et de la Guyane. Des Précolombiens à nos jours*, Paris : éd. caribéennes et L'Harmattan, 1994.

BÉLÉNUS (René), *L'esclavage en Guadeloupe et Martinique du XVII^e^ au XIX^e^ siècle*, Pointe-à-Pitre : Jasor, 1998.

BARNET (Miguel), *Esclave à Cuba, biographie d'un « cimarron » du colonialisme à l'indépendance*, Paris : Gallimard, 1966.

BÉGOT (Danielle), « À propos des représentations iconographiques de l'habitation-sucrerie », dans Abénon (Lucien), Bégot (Danielle), Sainton (Jean-Pierre) (dir.), *Construire l'histoire antillaise, Mélanges offerts à Jacques Adélaïde-Merlande*, Paris : CTHS, 2002.

20. On est en présence d'un très grand domaine au cœur duquel se trouve l'usine moderne, son système de machines actionnées par la vapeur. Elle transforme les cannes de son domaine (éventuellement aussi celles d'autres plantations). Elles sont cultivées, entretenues et coupées par des équipes de salariés gérés de façon centralisée. Les cannes sont amenées à l'usine par de petits chemins de fer à vapeur. Ce sont des ingénieurs et des directeurs qui gèrent cette entreprise dont la forme juridique est la société anonyme (elle n'est souvent qu'un des établissements de la société ou qu'une des entreprises du groupe).

BÉGOT (Danielle), HOCQUET (Jean-Claude) (dir.), *Le sucre, de l'Antiquité à son destin antillais, actes du 123e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, 1998*, Paris : CTHS, 2000.

BRAUDEL (Fernand), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, t. 1, *Les Structures du quotidien*, t. 2 ; *Les Jeux de l'échange* ; t. 3 *Le Temps du monde*, Paris : A. Colin, 1979.

—, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris : A. Colin, 1966.

BRISSOT DE WARVILLE (Jacques-Pierre), *Nouveau voyage dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale, fait en 1788*, Paris : Buisson, 1791.

BUFFON (Alain), « Trois étapes de l'évolution de la filière sucre en Guadeloupe » dans Abénon (Lucien), Bégot (Danielle), Sainton (Jean-Pierre) (dir.), *Construire l'histoire antillaise, Mélanges offerts à Jacques Adélaïde-Merlande*, Paris : CTHS, 2002, p. 105-132.

—, « L'histoire économique dans le *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe* », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, no 135-136, mai-décembre 2003, p. 89-132.

CARLOS DE LA CAL (Juan), « Alfonso Fanjul Gomez de Mena, roi du sucre amer », *El Mundo*, dans *Courrier International*, no 857, 5-11 avril 2007, p. 38-40.

CÉLIMÈNE (Fred), Legris (André), « L'économie coloniale des Antilles françaises au temps de l'esclavage », dans Célimène (Fred) et Legris (André) (éd.), *L'Économie de l'esclavage colonial*, Paris : CNRS, 2002.

CONDORCET (Marie Jean Antoine Nicolas Caritat de), *Réflexions sur l'esclavage des nègres*, 1781, 2e éd. 1788, réédité dans *Textes et documents, la Révolution française et l'abolition de l'esclavage*, t. VI, *La société des amis des noirs*, Paris : EDHIS, 1968.

DEBIEN (Gabriel), *Les Esclaves aux Antilles françaises*, Basse-Terre, Fort-de-France, 1974.

DOCKÈS (Pierre), « Condorcet et l'esclavage des nègres », dans Servet (Jean Michel, éd.), *Idées économiques sous la Révolution*, Lyon : PUL, 1989.

—, « Formation et transferts des paradigmes socio-techniques », *Revue française d'économie*, V, 4, automne 1990.

DOSI (Giovanni), " Sources, Procedures, and Microeconomic Effects of Innovations ", *Journal of Economic Litterature,* vol. XXVI, sept. 1988.

DU TERTRE (Jean-Baptiste), *Histoire générale des Antilles habitées par les français*, 4 vol., Horizons Caraïbes, d'après l'éd. de Th. Jolly, 1667-1671, 1973.

ÉADIÉ (Émile, dir.), *La route du sucre du VIII^e au XVIII^e siècle, Actes du colloque organisé par l'Association populaire pour l'éducation scientifique, Schœlcher : APES, 2000* ; Matoury : Ibis rouge, 2001.

FALLOPE (Josette), *Esclaves et citoyens : les noirs en Guadeloupe au XIX^e siècle*, Basse-Terre : Société d'histoire de la Guadeloupe, 1972.

FREEMAN (Christopher), « Innovation, Changes of Techno-economic Paradigm and Biological Analogies in Economics », *Revue Économique*, n°2, n° spécial Économie et histoire, mars 1991.

FREYRE (Gilberto), *Maîtres et esclaves* (*Casa grande e senzala*), trad. française, Paris : Gallimard, 1952.

GORDON (Murray), *L'esclavage dans le monde arabe, VII^e - XX^e siècle*, Paris : Lafont, 1987.

HEERS (Jacques), *Christophe Colomb*, Paris : Hachette, 1991.

—, *Les Négriers en terre d'Islam : la première traite des noirs (VII^e-XVI^e siècles)*, Paris : Perrin, 2003.

HO HAI-QUANG, *Contribution à l'histoire économique de l'île de La Réunion*, Paris : L'Harmattan, 1998.

—, *Histoire de l'île de La Réunion (1849-1881)*, Paris : L'Harmattan, 2004.

KUHN (Thomas), *La Structure des révolutions scientifiques* (1962), Flammarion, 1983.

LABAT (Jean-Baptiste), *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, 1722 ; éd. Caraïbes, Fort de France, 1972.

LAFLEUR (Gérard), *Les Protestants aux Antilles françaises du vent sous l'Ancien Régime*, Basse-Terre : Société d'histoire de la Guadeloupe, 1988.

LINHART (Robert), *Le Sucre et la faim*, Paris : éd. de Minuit, 1980.

MATTOSO (Katia M. de Queiros), *Être esclave au Brésil*, Paris : Hachette, 1979.

MÉTELLUS (Jean), *Colomb*, Martinique : éd. de l'Autre mer, 1992.

MEYER (Jean), *Esclaves et négriers*, Paris : Gallimard, 1986.

—, *Histoire du sucre*, Paris : Desjonquères, 1989.

NORTH (Douglass C.), « Institutions », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 5, n°1, Winter 1993, p. 97-112.

OUDIN-BASTIDE (Caroline), *Travail, capitalisme et société esclavagiste, Guadeloupe, Martinique (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris : La Découverte, 2005.

PÉTRÉ-GRENOUILLEAU (Olivier), *Les Traites négrières : essai d'histoire globale*, Paris : Gallimard, 2004.

SCHNAKENBOURG (Christian), *Les sucreries de la Guadeloupe, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1760-1790)*, thèse Paris II, 1973.

—, *Histoire de l'industrie sucrière en Guadeloupe. T. I, La crise du système esclavagiste (1835-1847)*, Paris : L'Harmattan, 1980 ; *t. II : La transition post-esclavagiste (1848-1883)*, Paris : L'Harmattan, 2007.

SIMON (Herbert A.), « Rationality in Psychology and Economics », dans Robin (M.), Reder (H. and M. W.) (eds), *The Behavioral Fondations of Economic Theory. Journal of Business* (Supplement), 59, S 209-S 24, 1986.

SMITH (Adam), *An Inquiry into the Nature and Cause of the Wealth of Nations*, 1776, dans *Glasgow Edition of the Works and Correspondence of A. S.*, Oxford : Clarendon Press, vol. I.

SUBRAHMANYAM (Sanjay), *L'empire portugais d'Asie, 1500-1700*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1999.

VERLINDEN (Charles), *L'esclavage dans l'Europe médiévale. T. 1 : La péninsule ibérique,* Bruges : de Tempel, 1955 ; *t. 2 : Italie, colonies italiennes du Levant, Levant latin, Empire Byzantin*, Gand, 1977.